

Compte rendu du 2^e Conseil d'école de la maternelle de Longvilliers – 8 février 2019

Membres présents : M. Allès Maire de LONGVILLIERS et président du SIE
Mme Masson, représentante de parents d'élèves élue
Mme Barrès, représentante des parents d'élèves élue
Mmes les enseignantes : Mme Da Gloria et Mme Mabit
M. Lambert maire de ROCHEFORT EN YVELINES

Membres absents excusés :

M. Rennesson, IEN de Chevreuse
Mme Perrin : représentante de parents d'élèves suppléante
M. Caillard : représentant de parents d'élèves suppléant

Séance ouverte à 18 h 30

I – Rentrée 2018/2019

- Prévision des effectifs : il est attendu, pour la rentrée prochaine, 37 élèves : 13 PS / 14MS / 10 GS
Pour le moment, les structures de classes ne sont pas prévues. Elles ne seront décidées que lorsque les effectifs réels seront connus suites aux inscriptions.

- Inscriptions en PS : Les parents ayant des enfants nés en 2016 doivent, dans un premier temps, se rendre à la mairie de Rochefort-en-Yvelines avec le livret de famille et un justificatif de domicile afin de procéder à l'inscription scolaire de leur enfant. Ils peuvent le faire dès maintenant. La directrice organisera, ensuite, une matinée d'inscriptions à l'école maternelle où elle recevra tous les parents des futurs PS en même temps. La date (probablement courant mai) sera affichée sur la porte de l'école maternelle. L'information sera transmise aussi en élémentaire pour affichage. Les dossiers administratifs seront distribués et remplis ce jour-là à l'école maternelle. Les parents devront se munir du livret de famille, du carnet de santé et de la feuille que le SIE leur aura remise lors de l'inscription.

- Départ de Martine à la retraite : En septembre Martine prendra sa retraite. Les enseignantes souhaiteraient savoir dès que possible, le nom de la personne qui la remplacera afin de pouvoir organiser la rentrée prochaine dans de bonnes conditions pour les élèves.

- Point sur la situation de l'école : Pour le moment, les effectifs connus de Mme Da Gloria sont encore à un niveau permettant d'éviter la fermeture d'une classe sur la maternelle. En effet à la rentrée 2019 : 37 enfants sont attendus à la maternelle, à la rentrée 2020 : entre 36 et 40 élèves sont attendus (chiffres donnés par les 2 mairies + connaissance de Mme Da Gloria).

En revanche, l'école élémentaire risque très fortement une fermeture de classe et le SIE demande que toute arrivée leur soit remontée immédiatement. Le SIE informe aussi que des demandes de dérogations peuvent être envisagées afin que des élèves extérieurs soient accueillis sur les écoles de Rochefort-en-Yvelines et Longvilliers à condition que cela n'entraîne pas de risque de fermeture sur une autre commune.

II- Sécurité à l'école

- PPMS : Rappel : le Plan Particulier de Mise en Sureté est un dispositif écrit par l'équipe enseignante en cas de risques majeurs. Il existe 3 types de PPMS.

Le risque de tempête : Toutes les personnes présentes dans l'école sont alors mises à l'abri au rez-dechaussée dans le couloir afin d'être éloignées des fenêtres et des toits.

Les risques toxiques : Les personnes sont alors mises à l'abri à l'étage (du dortoir à la classe de Mme Da Gloria). Les aérations des portes intérieures sont condamnées avec des serpilières humides, les fenêtres sont condamnées avec du scotch. L'étage a été choisi car il y a moins d'accès à l'extérieur et

moins de fenêtres.

Les risques d'intrusion malveillante : Les enfants doivent alors soit se cacher en silence soit s'enfuir.

Un exercice a eu lieu le vendredi 25 janvier, piloté par la DSDEN. Il a été déclenché à 9h28 par mail (que nous n'avons pas reçu car en classe avec les élèves) puis 9h32 par téléphone. Il a été demandé de mettre les personnes à l'abri. Vers 10h30, un second courriel nous est parvenu avec le scénario. L'exercice a été levé à 11h30.

Bilan de l'exercice : La chaleur est vite montée dans la zone ce qui accroît le risque de malaise. La zone semble trop petite.

Des améliorations ont été envisagées par les enseignantes : Agrandissement de la zone : Ajout de la salle de classe du haut. Ceci rajoute seulement 6 aérations à scotcher (au-dessus des fenêtres).

Fenêtres en double vitrage, neuves avec des joints bien étanches. La légère perte de temps au confinement, permettra de gagner en confort et sécurité pour les personnes mises à l'abri et ainsi éviter les malaises.

Exercice incendie : Un exercice aura lieu avant les vacances d'hiver. Personne ne sera prévenu lors de cet exercice. Mme Da Gloria déclenchera l'alarme.

III- Bilans financiers

- Budget SIE : Mme Da Gloria fait un point sur les budgets des années précédentes et constate que les pertes financières des mairies dues à la baisse des subventions s'en ressentent sur les budgets des écoles.

En 2016 : le budget alloué à la maternelle était de 2 552€ + 660€ pour le multimédia + 800 € de subvention à la coopérative scolaire : Soit un total de 4 012€.

En 2017 : le budget alloué à la maternelle était de 2 475€ + 750€ à la coopérative scolaire soit un total de 3 225€.

En 2018 : le budget alloué à la maternelle était de 2 000€ + 750€ à la coopérative scolaire soit un total de 2 750€.

Soit une perte de plus de 30% de budget en 3 ans.

Les enseignantes demandent donc, pour le bien des enfants, que les parents essayent de s'impliquer autant qu'ils le peuvent dans les actions des Amis des Écoles (AME) qui permettent d'obtenir du budget sur la coopérative scolaire.

M. Lambert informe qu'au niveau global, le budget du SIE est resté équivalent, que ce sont les charges qui sont différentes. Il explique également que le budget d'investissement n'est pas un dû et qu'il peut être redonné à condition d'avoir un projet particulier.

Les enseignantes expliquent alors qu'elles souhaiteraient obtenir un second Tableau Numérique Interactif (TNI) pour pouvoir aborder plus facilement toutes les compétences demandées par les programmes (listées à cette adresse <https://classetice.fr/spip.php?article468#Cycle-1>) car à ce jour, le partage du TNI est compliqué car les élèves ont leur matériel dans leurs classes respectives. Le SIE est réticent mais les enseignantes proposent à M. Allès et M. Lambert de se renseigner sur d'éventuelles subventions et proposent également de partager les frais avec la coopérative scolaire.

- Budget OCCE : A ce jour, il y a 2 560,02€ sur le compte de la coopérative scolaire qui proviennent de la subvention SIE, les AME et de la vente des photographies.

La vente des photographies a rapporté 222€, ce qui est moins que les années précédentes (26% de moins de gain par rapport à 2016).

A ce jour, les fonds de la coopérative scolaire ont servi pour : l'affiliation à l'OCCE, les coopératives de classes, l'achat de matériel pour les objets de Noël, les chocolats de Noël offerts aux enfants, les frais bancaires et l'achat de 3 chenilles programmables pour les MS (Travail préalable aux beebots).

V – Manifestations/ sorties à venir

- Un vendredi sur 2, Bastien, notre musicien, intervient dans l'école pour nous aider à monter

notre spectacle de fin d'année.

- 19 février : L'infirmière scolaire viendra faire un atelier savons et nettoyage des mains avec les MS.
 - 21 février : Un spectacle viendra à l'école, financé par la Coopérative scolaire : « Gouttelette au fil de l'eau ».
 - du 12 au 22 mars aura lieu une Classe d'Eau. Une classe d'eau est un très gros projet qui a été monté par les enseignantes en partenariat avec le PNR (parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse) afin de pouvoir bénéficier d'une subvention de l'Agence de l'Eau. Ceci consiste en 2 semaines entièrement consacrées au thème de l'eau : observer et découvrir la faune et la flore aquatique à la rivière de la Rabette, atelier sciences pour découvrir et maîtriser cette matière, connaître les besoins des animaux en eau à la Ferme de Noue, aller à la rencontre du dispositif de sauvegarde des crapauds à Auffargis, découvrir et connaître le patrimoine communal (moulins, lavoirs...), avoir un regard écocitoyen
- La subvention de l'agence de l'eau permettra de payer les sorties et notamment les bus, l'achat de matériel, livres, jeux....
- Nettoyage de printemps aura lieu le 6 avril à Longvilliers : une intervention du SICTOM aura lieu dans l'école la semaine précédente afin de sensibiliser les enfants au tri sélectif.

VII : Questions diverses :

- Propreté autour de l'école : il y a régulièrement des déjections canines devant l'école. Les représentantes de parents demandent s'il serait possible de faire un rappel dans le bulletin municipal et un affichage sur la porte école.
- Menus cantine : les représentantes ont pu observer que le menu composé de denrées issues de l'agriculture biologique était bien présent chaque semaine ainsi que le menu végétarien toutes les deux semaines. Elles notent, sur la période en cours, que deux des plats végétariens sur quatre ne sont pas des imitations de produits carnés, ce qui est une amélioration par rapport à la période précédente, et souhaiteraient que cela soit systématique. Elles remercient le SIE d'avoir relayé ces points au prestataire. Par contre, elles ont remarqué que les 2 fruits crus par semaine contractuellement requis n'étaient pas présents, et ce, depuis le début de l'année scolaire. M. Allès informe que les menus ont été faits ce jour même et que les 2 fruits crus seront bien présents.
- Comité consultatif cantine : Les représentantes de parents sont très contentes qu'il ait été mentionné lors des vœux de M. Lambert, ce qui a entériné l'annonce qui leur avait été faite deux mois auparavant ; elles attendent à présent plus d'information sur sa formation.
- Visite des cuisines de Convivio : elle aura lieu le 19 février. 6 personnes maximum pourront y participer (2 SIE + 4 autres personnes).
- Garage à vélos : les représentantes de parents demandent à M. Allès s'il serait possible d'installer des garages à vélos sur le parking sans générer de coût (réutilisation d'une structure existante). Ceci inciterait davantage les parents et leurs enfants à utiliser ce mode de déplacement. Mme Da Gloria informe qu'il y en a sous le préau de la maternelle (où sont rangés les vélos) et qu'ils ne sont pas utilisés. Ils peuvent être récupérés.
- Mme Barrès informe que la boulangerie de Rochefort propose maintenant du pain à base de farine bio. Elle demande s'il serait possible que le pain de la cantine soit donc ce pain-là puisque la boulangerie de Rochefort fournit la cantine. Le SIE n'y voit pas d'inconvénient et propose de faire un essai.

Date du prochain conseil d'école : vendredi 14 juin à 18h30

Elise DA GLORIA

Présidente du Conseil d'École et secrétaire de séance